# L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

JOURNAL QUOTIDIEN..................$12 } payable d'avance
Do. TROIS FOIS PAR SEMAINE.$10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 12 MARS 1842.

POUR GOUVERNEUR:
## HENRY JOHNSON.

### REVUE DE LA SEMAINE.

Nous sommes encore sans nouvelles d'Europe. Le Caledonia aura sans nul doute été retardé par quelque coup de vent ou par du gros temps: cependant nous voyons par les journaux de Boston que ce retard commence à inspirer des craintes sérieuses.

—Le Congrès poursuit laborieusement ses travaux, mais sans avoir jusqu'à présent donné une solution définitive aux questions d'intérêt général qui sont soumises à sa considération, un correspondant de Washington, ordinairement bien informé, écrit que le désordre financier qui règne partout induira le congrès à adopter le plan de l'échiquier, dans l'espoir qu'il en résultera quelque bien pour le pays. Mais d'autres personnes, également bien placées pour savoir ce qui se passe, assurent que le plan d'échiquier n'a aucune chance de succès. 1o. parce que les whigs ne croient pas qu'il puisse en résulter aucun bien; 2o. parce que les vanocrates ne visent qu'à compliquer la position du gouvernement général et du pays pour s'emparer plus aisément du pouvoir. Avant peu, sans doute, nous saurons à quoi nous en tenir à cet égard.

—L'attention de notre législature locale est à peu près absorbée par cette difficile question des banques. Le bill principal a succédé un bill supplémentaire destiné à y apporter de nombreuses modifications, sans parler d'autres bills secondaires se rattachant indirectement au même sujet, et nous aurions encore grand besoin d'une nouvelle loi modifiant les deux précédentes, ou plutôt nous aurions besoin d'une loi abrogeant tout ce qui a été fait jusqu'à présent et faisant revivre en les simplifiant, les quelques dispositions sages qui s'y trouvent.

Dans tous les cas on doit nécessairement s'occuper des moyens, ou de retirer promptement de la circulation les billets dépréciés, ou de leur redonner pendant que durera la liquidation, leur valeur nominale. Le public n'a que trop long-temps souffert de cet état de choses: Il faut nécessairement y mettre un terme. Une spoliation de cette nature, car c'est une véritable, une odieuse spoliation, conduirait inévitablement, si elle était plus longtemps tolérée à l'anéantissement absolu de toutes les banques. Qu'on y songe donc et qu'on y songe sérieusement, parce que de toutes les graves questions que soulève la situation critique où nous sommes placés, c'est la plus grave, la plus importante.

L'hon. M. Mouton ayant donné sa démission pour la fin de son terme, comme sénateur au Congrès des Etats-Unis pour l'Etat de la Louisiane, c'est l'hon. C M. Conrad qui a été élu à sa place. Le parti démocratique n'avait pas de candidat et les voix se sont partagées comme suit: MM. Conrad W. 35; Porter, W. 9; Waggaman, W. 4; Philips D. 3; J. R. Grymes, D., 1; J. Slidell, D. 1; Campbell, W. 1.—Voix en blanc, 9. En tout 63.

—En dépit du carême les représentations théâtrales sont fort suivies. Le théâtre Italien attire toujours la foule. Il est vrai de dire cependant que cette portion du public qu'on peut classer sous le nom de *curieux* diminue un peu; mais les amateurs, les dilettanti pur sang. Sont toujours à leur poste.

Le Théâtre d'Orléans s'est malheureusement un peu trop ressenti de cette attraction exercée par la musique italienne. Ses chambrées ont été depuis quelques jours fort exigües. Mardi l'*Eclair*, cette charmante création d'Halévy, n'avait même attiré que peu de monde. Et pourtant à l'attrait de la musique se joignait celui de la nouveauté; puisque c'était la première fois qu'on donnait cet opéra, si populaire et si goûté parmi nous, avec les nouveaux artistes. Mlle. Calvé a chanté comme elle sait chanter avec sa délicieuse voix, c'est à dire fort bien, certains passages, ou pour nous servir d'un voisin, toutes les fois qu'elle n'a pas cru pouvoir faire autrement; mais pour le reste elle a mis dans son chant et dans son jeu un sans-façon que nous serions portés à blâmer s'il n'avait paru beaucoup amuser le public. M. Nourrit, lui, a chanté et joué en conscience. Il a vigoureusement luté contre ses moyens et souvent avec succès; il est même parvenu à arracher à un public peu indulgent pour lui des applaudissements unanimes et mérités. On ne peut pas exiger de M. Cœuzo plus qu'il n'a fait comme chanteur, mais comme acteur il devrait ne pas perdre de vue que George est un jeune homme échappé des bancs, encore un peu niais; mais nullement un bouffon. On doit éviter autant que possible le trop facile succès de la charge.

Theatre Italien.—Un opéra semi-seria, *Chiara di Rosemberg*, est venu jeudi soir continuer le succès des artistes Italien. Nous n'avons ni le pouvoir ni le désir d'apprécier cette œuvre sur une première audition; nous y reviendrons lorsque nous la connaîtrons mieux; mais nous pouvons dire dès aujourd'hui qu'elle mérite d'être entendue. Elle renferme des parties fort remarquables qui ont été accueillies avec la plus grande faveur; le second acte surtout a produit [illegible] pour lequel le public [illegible] Mme. Rossi, MM. Salvatory et Perozzi [illegible] intelligents [illegible] chez M. Salvatory [illegible] mais cet excellent artiste [illegible] que nous avons cité plus haut, avec [illegible] qu'il [illegible] ment, nous demandons [illegible] de cet artiste que de [illegible] l'impression [illegible] Mme. [illegible] femme [illegible] toutes les [illegible] aussi [illegible] depuis [illegible] jours. [illegible] Mme. Rossi plus elle [illegible] qu'elle [illegible] par les qualités [illegible] cé de la [illegible] Elle a dit certains passages en son rôle avec une grâce parfaite et un dramatique qui ne lui manque jamais, elle a révélé par instant l'élégance, le goût [illegible]. Oui, nous le disons à avec confiance Mme. Rossi deviendra une grande cantatrice, elle est bien haut. A nos vieilles connaissances est venu se joindre un homme qui nous semble destiné à prendre un rang fort honorable dans la faveur du public: c'est M. Torri. Excellent bouffe, cet acteur a de la verve, de l'entrain, de la voix, et vraiment il chante à mériter de fréquens applaudissemens. Il tient dignement sa place vis-à-vis de Salvatory, partout où tous deux se trouvent en présence: le talent grave, sérieux, poétique de ce dernier, met en relief les allures comiques de son confrère. Allez donc entendre *Chiara di Rosemberg*. Allez surtout voir et écouter le second acte.

### COURSES.

*Le Jockey Club* débute demain par une course des plus magnifiques: des chevaux de grande renommée y prendront part, et l'on ne peut que se promettre une heureuse diversion à la tristesse générale. Il n'y a peut-être jamais eu réunis à la Nouvelle-Orléans d'aussi vaillans coursiers, et il en arrive tous les jours de nouveaux. La plupart sont de première classe, tant pour la rapidité de leur course que pour leur étonnante vigueur. (*Voir aux annonces.*)

### LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Representans.

Vendredi, 11 mars 1842.

La Chambre reprend en considération les résolutions relatives à la Banque de l'Union. Un membre demande que la résolution présentée par M. Bedford en remplacement de la résolution primitive, soit déposée sur le bureau. Cette proposition donne lieu à de vifs débats entre MM. Morse, Boudousquié, Conrad, Ellis et Wadsworth. Les voix étant recueillies, donnent le résultat suivant:—oui 20,—non 13. La motion est adoptée, et la résolution est renvoyée au comité judiciaire, avec ordre d'en faire immédiatement un rapport.

M. Winchester, du comité des finances, présente une résolution enjoignant à l'avocat-général de poursuivre en justice la Compagnie du chemin de fer de Carrollton pour le bonus dû à l'Etat et non payé. Lue deux fois et adoptée.

M. Voorhies, chef du comité des enrôlemens, annonce comme dûment enrôlés divers bills et résolutions, parmi lesquels se trouvent une résolution qui enjoint au bureau des travaux publics d'améliorer la navigation du bayou Têche, et un bill pour incorporer le village de St. Charles, le Grand Coteau, et la paroisse St. Landry.

*Ordre du jour.*

Le rapport sur le pénitentiaire, document plein d'intérêt, est à l'ordre du jour. Le rapport est adopté, et la Chambre se constitue en comité général pour prendre en considération le bill qui alloue certains fonds au pénitentiaire. M. Conrad (de Bâton-Rouge) ayant obtenu la parole, explique au long l'urgence et l'avantage du bill en question. MM. Wadsworth et Canon le démontent ensuite. M. Thomas se déclare en faveur du bill, et le préconise hautement.

Après une assez longue discussion, le comité se dissout, sur motion de M. Morse, et le bill est déposé temporairement sur le bureau. Puis la Chambre s'occupe des amendemens proposés par le Sénat au bill qui pourvoit à la liquidation des Banques, donne cours à quelques-uns, et en rejette d'autres.

Sur motion, la Chambre s'occupe du bill concernant le pénitentiaire.

M. Voorhies, du comité des enrôlemens, annonce qu'il a soumis au Gouverneur pour être par lui sanctionnés, divers bills et résolutions.

La Chambre s'étant constituée en comité général, poursuit la discussion du bill qui a trait au pénitentiaire.

2 1/2 heures.—La séance n'est pas encore levée.

—M. Alexandre Declouet, membre actuel du Sénat de la Louisiane, refuse de se laisser porter candidat à la réélection; ainsi dit le *Créole de St. Martinville*.

L'Hon. J. J. Crittenden a été élu par la Législature du Kentucky, sénateur au Congrès en remplacement de M. Clay.

Le steamer *Clyde*, de la ligne des Antilles, est arrivé à New-York, le 27 février au matin, via St. Croix, St. Thomas, Nassau et Charleston.

*Steamship Caledonia.*—Le capitaine Wilson, du navire *Liverpool*, dit le *New York Transcript*, arrivé hier dans notre port, annonce que du 3 au 15 février, il a été assailli par des coups de vents tels, qu'il a peine à croire qu'aucun steamer, s'il y en avait alors sur l'Océan, ait pu sortir vainqueur de cette terrible lutte avec les élémens.

### INTERIEUR.

[*Correspondance particulière de l'Abeille.*]

Washington, 1 Mars 1842.

Senat.—Long-temps avant l'heure de la séance, les galleries étaient envahies par la foule que l'espoir d'un discours de M. Clay, concernant la série de résolutions présentées par lui le 15 du mois dernier, y avait attirée.

A midi tous les sièges des galleries ont dû être abandonnés aux dames, et les hommes, obligés de se tenir debout, étaient tellement pressés que quelques uns n'ont pu y tenir et ont battu en retraite.

Vous pouvez penser qu'il n'a été accordé que peu d'attention à la présentation et discussion des mémoires et pétitions qui ouvrent ordinairement la séance. On voulait en venir au plus tôt au point intéressant. Les démocrates en cette occasion ont fait preuve de courtoisie: ils ont demandé que l'on écartât toute autre affaire pour procéder à l'ordre du jour. Cette motion a été adoptée à l'unanimité, et à midi et demi (une demi-heure plus tôt que de coutume) l'ordre du jour a amené la discussion des résolutions de M. Clay.

M. Clay a parlé pendant près de 3 heures sans paraître le moins du monde fatigué. Jamais encore il n'avait été si inspiré, si éloquent, si énergique. Il a déclaré qu'il n'avait nullement l'intention de faire de l'*effet*, et a averti les dames que, si elles étaient venues pour l'entendre débiter des figures de rhétorique (*figures of speech*), elles se trouveraient fort désappointées, car il n'allait s'occuper que de chiffres et d'arithmétique (*figures of arithmetic*.)

Il ne s'en est pas tenu cependant strictement aux chiffres et à l'arithmétique, et s'est souvent laissé emporter par la fougue de son éloquence. Il a eu des momens où il s'est véritablement surpassé. Il s'est tenu constamment au niveau de ce qu'il était dans ses plus beaux jours.

Je tacherai de vous envoyer demain un résumé de son discours.

Quand il eût fini de parler, M. Wright a proposé une série d'amendemens dont impression a été ordonné. Les débats soulevés par les résolutions de M. Clay dureront au moins un mois.

A 4 heures le Sénat s'est ajourné.

Chambre des Representans.—Après la discussion de certains mémoires, M. Pendleton a demandé dispensation des réglemens, afin d'introduire une résolution qui déclare que "non seulement le Congrès n'a pas pouvoir d'adopter aucune mesure pour la dissolution de l'Union, mais qu'il est du devoir de tous les départements de l'Etat de s'opposer péremptoirement à toute tentative de cette sorte."

Cette résolution n'avait été formulée qu'en vue de la pétition présentée hier par M. Gidding pour la dissolution de l'Union.

La dispensation des règlemens n'a pas été accordée, les deux tiers de la chambre n'ayant pas voté dans l'affirmative.

Le reste de la séance a été consacrée, à la discussion du bill d'allocation. Les débats ont roulé principalement sur un amendement qui enjoindrait chefs des départemens de voir à ce que les lois des Etats-Unis soient publiées dans les journaux qui ont la plus grande circulation.

Joaquim Velasques de Leon a été nommé chargé d'affaires du Mexique près le gouvernement américain.

Il vient de s'établir à Detroit, dans l'Etat du Michigan, un journal abolitioniste appelé le *Patriot*. Nous lui souhaitons une chûte prochaine et pas un seul abonné.

*Les femmes et les lois sur les céréales.*—La reine d'Angleterre a reçu dernièrement une pétition signée de 50,000 femmes de Manchester, pour la révocation des lois sur les céréales.

*Culture du tabac aux Etats-Unis.*—La Virginie est l'Etat où il se cultive le plus de tabac; il s'y récolte annuellement environ 74 millions de livres. Le Tennessee en produit 26 millions de livres et au-delà; la Géorgie 164,551 livres. Le tabac récolté dans tous les Etats de l'Union, pendant le courant de l'année dernière, a été de 138,064,806 livres.

Les importations dans la Grande Bretagne et l'Irlande, de coton provenant des Indes Orientales, a été en 1824, de 50,646 balles; en 1838, de 108,780 balles; en 1839, de 132,260 balles; en 1840, de 216,970 balles; et en 1841, de 273,950 balles.

M. Dickens a dû partir de New York pour Charleston, le 28 du mois dernier. Il retourne en Angleterre au mois de juin prochain.

*Discours de Henry Clay.*—La législature de l'Etat de l'Indiana a ordonné que les plus meilleurs discours de M. Clay fussent publiés en un volume.

Quatre candidats se disputent l'honneur de remplir la première charge administrative de l'Etat du New-Hampshire: un whig, un loco-foco, un radical et un abolitioniste.

### VARIÉTÉS.

#### PAUL DUVERT.

(*Voir l'Abeille des 24, 25, 26 et 28 février, 2, 3, 4, 7, 8, 9 10 et 11 mars.*)

Cependant le soleil était couché, et aucun bruit ne [illegible]

—Ma tante, [illegible] Thérésa avec désespoir, [illegible] d'elle, il est donc vrai? [illegible] danger de ce combat, il [illegible] criminel, jugé, condamné peut-être? Oh! c'est affreux!

—[illegible] c'est affreux! répéta la vieille dame; [illegible] le duel, et [illegible] présentera peut-être [illegible] vengeance, que j'ai mis vingt ans à préparer.

—Ma tante, reprit Thérésa suivant toujours son idée, pendant que Mme. Bianchi était exclusivement préoccupée de la sienne, si nous envoyions quelqu'un pour prévenir [illegible]

[illegible]

Un long et solennel silence suivit cette exclamation; tous les assistans prêtaient l'oreille pour saisir le bruit d'une seconde explosion du côté du maquis, mais ils n'entendirent pas autre chose que le cliquetis des verres et les rires des gendarmes dans la pièce voisine.

—Oui, l'un des deux adversaires a succombé, dit enfin Mme Bianchi lentement; on n'a tiré qu'un seul coup.

—Il est donc vrai! murmura Charles avec désespoir; cette fatale étourderie aura-t-elle eu de si terribles suites? Thérésa, Thérésa, pourquoi m'avez-vous pas laissé partir mon malheureux ami?

—Espérons encore, dit la pauvre fille, qui peut-être elle-même n'espérait plus.

—Et dire, s'écria Mme. Bianchi avec une sorte de rage, que la mort de l'un des deux adversaires, quel qu'il soit, aura été inutile pour l'honneur de notre nom! Vous devrez compte du sang versé gratuitement par votre faute, Charles Labeccio!

—Charles Labeccio! voilà notre affaire, dit une voix avinée dans la cuisine; allons, camarades, laissons-là les verres.... C'est pour le bien du service. Notre homme est arrivé.

En même temps, Sénèque et ses hommes tous chancelans et à demi-ivres entrèrent dans la salle en traînant pesamment leurs armes. Le caporal s'approcha de Charles, le regarda un moment, et partant d'un éclat de rire, il dit à ses camarades:

—Hein! comme ça vous a une mine, les hommes qui viennent de faire un mauvais coup! Voyez comme il est blanc! oh! ceux-là je les reconnaîtrais entre mille, moi! Cependant celui-ci n'a pas l'air méchant; c'est un homme comme il faut; aussi du respect et de la convenance, si c'est possible.—Ah! ça, jeune homme, continua-t-il, en s'adressant à Charles tout ébahi, nous avons donc tué Marliani? Le vieux coquin était un peu dur, n'est-ce pas? Allons, maintenant, mon petit ami, il ne faut pas trop vous faire prier.... vous allez nous suivre, n'est-ce pas? nous irons doucement, je vous le promets. Vous conviendrez, madame, ajouta-t-il en se tournant vers Mme Bianchi, qu'on ne peut pas mettre plus de politesse à la chose?

Mme Bianchi semblait parfaitement indifférente au sort de son neveu, et elle ne dit pas un mot pour expliquer aux voltigeurs corses ce malentendu. Charles était si surpris de ce qui se passait qu'il savait à peine ce qu'on lui voulait. Mais Thérésa voyant les agens de la force publique se préparer à porter la main sur lui, s'écria spontanément:

—Arrêtez! messieurs, ce n'est pas Charles Labeccio.

—*Arrêtez!* répéta le facétieux Sénèque en riant le premier de son calembourg, je ne demande pas mieux. Pour ce qui est de dire que celui-ci n'est pas Charles Labeccio, c'est une *couleur*! N'ai-je pas entendu la respectable patrone lui donner ce nom, tout-à-l'heure? Mais je vois ce que c'est, continua-t-il en regardant insolemment la jeune fille, vous croyez, ma jolie demoiselle, parce que vous nous avez donné une cruche de genièvre au lieu de vin que nous sommes gris pour cela?.... Ah! il était fièrement bon, le genièvre; mais les camarades sont solides au poste. N'est-ce pas, les autres?

Oui, oui! grognèrent ses compagnons.

La jeune fille, en effet, dans son trouble, avait apporté par mégarde aux gendarmes une cruche de genièvre, et, comme on le voit, ces messieurs avaient largement fait honneur à cette liqueur enivrante. Thérésa recula avec effroi.

—Eh bien! messieurs, dit Charles quand je serais véritablement Charles Labeccio, je voudrais savoir..

—Vous l'entendez, les autres, dit Sénèque d'un air de triomphe; passez-moi un bout de corde que je lui lie les mains... il avoue qu'il s'appelle Charles Labeccio.

—Charles Labeccio! présent! répéta comme un écho, une voix nouvelle; qu'est-ce que l'on veut à Charles Labeccio?

Au même instant Paul parut au milieu de l'assemblée. Ses vêtemens étaient en désordre et souillés de verdure; ses mains et son visage portaient la trace des épines et des ronces dont le maquis était hérissé; cependant il était aussi gai, aussi étourdi que jamais.

Sa vue produisit un effet électrique sur les principaux acteurs de cette scène. Charles et Thérésa poussèrent un cri de joie, et Mme Bianchi s'approcha vivement de lui, en lui demandant à voix basse: Il est mort, n'est ce pas?

Mais Paul ne fit personne que Thérésa, à qui il dit de son ton jovial:

—Vous me l'aviez bien dit, charmante Thérésa, que je reviendrais; me voilà!

—Est-ce que, fût-il trop de genièvre? se demandait le caporal Sénèque d'un air de réflexion profonde; dites donc, vous autres, est-ce que vous voyez double comme moi? est-ce qu'il n'y a pas ici deux Charles Labeccio?

—Il n'y en a qu'un, caporal, dit Paul en riant, car du premier coup d'œil il avait reconnu dans quel état se trouvait l'autorité, il n'y en a qu'un, et c'est moi.

—Ah! c'est vous! ce n'est donc pas l'autre? Jeune homme, ne plaisantons pas le service, et procédons par ordre à l'interrogatoire: c'est vous qui deviez vous battre avec Marliani?

—Oui.

—C'est vous qui étiez dans le maquis avec lui?

—En ce cas, je vous arrête comme auteur de la mort de Marliani.

Paul se dégagea par un rapide mouvement de l'étreinte de l'ivrogne:

—Mais Marliani est vivant! dit-il.

—Vivant! s'écrièrent tous les assistans avec des intonations de voix différentes.

—Une preuve, c'est que le voici.

En effet un aperçut en ce moment dans l'ombre du corridor la haute taille de Marliani. Le vieux Corse s'avança lentement dès qu'il se vit l'objet de l'attention générale; son œil si fier d'ordinaire était terne et abattu; sa contenance était morne et humiliée. Il tenait sous le bras son fusil déchargé et encore noirci par la fumée d'une explosion récente. Il s'arrêta devant Mme Bianchi chez qui la vue de son ennemi avait réveillé toutes les passions un moment engourdies.

—Madame, lui dit-il avec une gravité triste, votre neveu m'a donné la vie et je viens remplir la promesse que je lui ai faite. Nous étions tous les deux dans le maquis.... je l'ai aperçu le premier, j'ai tiré; mais mon œil et ma main ne sont plus aussi sûrs qu'autrefois; Charles Labeccio n'a pas été atteint.

—Eh! eh! le coup n'était pourtant pas trop mauvais, dit Paul en riant, votre balle a frappé le bois de mon fusil et a emporté la petite hure de sanglier qui en faisait l'ornement.

—Votre neveu, reprit Marliani du même ton, a [illegible]age; il s'est aussitôt élancé [illegible] non de son fusil sur ma poitrine [illegible] pourrais te tuer, et la querelle [illegible] ne serait à jamais finie; je [illegible] à la condition que tu viendras [illegible] ma respectable tante que les Labeccio ont vaincu les Jacobi en courage et en générosité [illegible]. Son fusil était toujours dirigé contre ma poitrine et ses yeux avaient un air si animé, sa main [illegible] ferme.... J'ai accepté.

—Ainsi donc, Marliani, reprit Mme Bianchi dont les yeux pétillaient d'orgueil et de joie, tu te reconnais vaincu par un Labeccio! Tu avoues que nous pouvions prendre notre vengeance du meurtre de Beppo Labeccio, mis à mort par ton aïeul, et que c'est par pitié pour toi que nous ne l'avons pas fait?

—Je l'avoue, murmura le Corse avec effort.

—Eh bien, s'écria Paul, j'avoue à mon tour pas Marliani, que vous [illegible] inchez pas devant le danger, et que c'eût été dommage de tuer un brave homme comme vous [illegible] tel malheureux.

En même temps, il tendit la main à son adversaire, qui [illegible] marque d'intérêt et lui rendit [illegible]

—Ainsi donc, reprit Mme Bianchi avec dignité, la [illegible] entre les Labeccio et les Jacobi a été fini [illegible] que tout le monde s'en souvienne. Maintenant, Marliani, je ne vous conserve pas de rancune; quand vous passerez par Casabella, j'espère que vous viendrez vous demander un verre de genièvre.

—Du genièvre! [illegible] Sénèque; ceci me fait souvenir, puisqu'il [illegible] onne à arrêter, que notre cruche n'est pas finie.

—Allez la finir à votre santé, dit Mme Bianchi.

Marliani se retira après avoir salué profondément; les gendarmes rentrèrent dans la pièce voisine.

—Eh bien, ma tante, êtes-vous contente? demanda Paul, quand tous les étrangers furent sortis.

—Monsieur Paul Duvert, répondit la vieille femme d'un air de gratitude, vous aurez la récompense que vous avez ambitionnée.... Dans quelques jours, vous partirez pour la France, et dans trois mois vous reviendrez à Ajaccio; vous m'y trouverez avec ma nièce....

—Quoi madame; vous savez mon nom, et vous avez la bonté de consentir....

—Pendant le peu de temps que vous resterez ici, vous porterez le nom de Labeccio, afin qu'on ne puisse découvrir dans le pays que vous étiez étranger à notre famille.... Ma nièce aura pour dot tout ce que je possède.... seulement, je vous demanderai la permission d'administrer encore ici vos propriétés en compagnie de ce misérable Césario. Cet homme est pour moi comme les chiens hargneux, dont les maîtres ne peuvent se passer.... C'était lui qui vous avait dénoncés aujourd'hui à l'autorité, mais je vous demande son pardon....

—Cet homme ne peut plus nous nuire, madame je vous promets de le laisser en paix.

—Et moi, ma tante, et moi? demanda Charles avec tristesse.

Vous Monsieur, votre ami vous remettra la traite de quatre-vingt mille francs.... Vous aurez sauvé votre père: n'est-ce pas tout ce que vous étiez venu chercher ici?

—Et votre affection, ma tante?

—Jamais.

Elie Berthet.

[*Fin.*]

[illegible] Décédé à Norfolk (Va) le 28 du mois dernier, après une courte maladie Madame MARY GASQUET, mère de Wm. & A. Jos. A. Gasquet, de cette ville.

### CANDIDATS POUR LA PLACE DE MAIRE.

*A Messieurs les Editeurs de l'Abeille.*

Messieurs.

Ayez la bonté de publier dans votre journal qu'à la demande d'un grand nombre de ses amis, M. WILLIAM FRERET a consenti à être de nouveau candidat à la place de Maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, à la prochaine élection. 19 jan

Nous sommes autorisés, par ses nombreux amis, à annoncer que M. DENIS PRIEUR est candidat pour la place de Maire de la Nouvelle-Orléans, à l'élection prochaine, et qu'il sera soutenu dans les trois Municipalités.

### POUR LES PLACES DE RECORDERS.

Messieurs les éditeurs,

Veuillez annoncer dans votre journal que L. U. GAIENNIE a consenti à être candidat pour la place de Recorder de la seconde municipalité, et qu'il sera soutenu par un très grand nombre de votants sans distinction de parti.

Messieurs les Editeurs,—Veuillez annoncer que M. ALFRED J. LEWIS, est candidat pour la place de RECORDER de la Troisième Municipalité, M. George Y. Bright s'étant retiré.

1 m MAJORITÉ.

Messieurs les Editeurs de l'Abeille,

Messieurs,

Veuillez annoncer qu'un grand nombre de votants des différents districts de la 2e Municipalité, convaincus que M. GEORGE Y. BRIGHT a rempli les devoirs de sa charge avec zèle, fermeté et impartialité, est résolu de le soutenir à la prochaine élection de Recorder, persuadés qu'ils sont que M. Bright ne fera pas défaut à l'appel de ses concitoyens et qu'il continuera comme par le passé à mériter l'approbation de tous ceux qui veulent le bien public. PLUSIEURS VOTANTS.

## COMMERCIAL.

NOUVELLE ORLEANS.

Mercredi soir 11 mars 1842.

Nous n'avons rien de nouveau à annoncer quant aux affaires de la place. On ne fait positivement rien et les affaires en tout genre sont dans un état encore plus déplorable. Notre marché monétaire est dans une situation pitoyable et les billets dépréciés le sont encore plus qu'à l'époque de notre dernière revue. Nous cotons les billets de la banque d'Orléans de 60 à 75 pour cent d'escompte; ceux de l'Exchange et de l'Atchafalaya, de 55 à 60; de la banque des Améliorations 35 à 40. Les espèces sont de 7 à 8 pour cent de prime.

COTON—Arrivé depuis le 8 du courant de Louisiane et Mississippi 5,336 balles; Tennessee et North Alabama 2,978; Arkansas 501; Florides 2; Ensemble 8,727 balles. Expédié dans le même espace de temps, pour Liverpool 4 920 balles; Hambourg 1,000; Boston 26; Philadelphie 119; Hartford 324: Ensemble 6,049 balles, ce qui augmente le stock de 2,689 balles et laisse en mains y compris ce qui se trouve à bord des navires non encore expédiés aujourd'hui, un stock de 151,698 balles.

ETAT DU COTON.

| | | |
|---|---|---|
| 1841. 1er Sept. Stock en mains, | | 14,490 |
| Reçu depuis le 1er du courant | 8,727 | |
| Antérieurement | 651,237 | 660,974 |
| | | 674,464 |
| Expédiés depuis le 1er du courant | 6,049 | |
| Do antérieurement | 416,817 | 422,865 |
| Stock en mains | | 751,600 |

Nous disions dans notre revue de mardi que les affaires avaient été très limitées à cause des nouvelles qui étaient dues d'Europe et que l'on attend encore. Depuis lors nous avons toujours été désappointés, les nouvelles que nous devions recevoir par le steamer Caledonia ne nous parvenant pas, toutes les opérations ont été suspendues. 4000 balles seulement ont changé de mains depuis notre dernier rapport. Malgré cela les prix portés à nos dernières cotes se sont bien maintenus et à la clôture du marché d'aujourd'hui, ils étaient très fermes.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

*Louisiane et Mississippi;*

| | |
|---|---|
| Ordinaire et bas, de | [illegible] |
| Ordinaire, | 7 à 7½ |
| Bon ordinaire, | 8 à 8½ |
| Bon ordinaire et petit courant, | 9¼ à 9½ |
| Petit courant et courant, | 10¼ à 11 |
| Bon courant, | 12 à 00 |

TABAC—Le marché durant ces trois derniers jours a encore été très calme, malgré tout la demande est pas tout à fait bonne, principalement celle des qualités de choix qui sont très rares. Les ventes se composent de 300 boucauts aux prix portés à nos dernières cotes qui se sont maintenus très fermes.

Arrivé depuis le 8 du courant 799 boucauts: Expédié dans le même espace de temps. Point.

ETAT DU TABAC.

| | | |
|---|---|---|
| 1841, 1er sept. Stock en mains | | 2,789 |
| Reçu depuis le 8 du courant, | 799 | |
| Antérieurement, | 12,550 | 13,349 |
| | | 16,138 |
| Expédié depuis le 1er du courant, | — | |
| do antérieurement, | 10,313 | 10,313 |
| Stock en mains, | | 5,793 |

SUCRE—Nous n'avons que fort peu de changements à signaler dans cet article. Depuis notre dernier rapport, la demande a été un peu meilleure, mais les affaires en ont été très limitées; si l'on considère le stock actuellement en vente. Nous cotons de 3 à 6 1/2 les qualités inférieures et supérieures: La vente des sucres de la Havane est calme aux prix portés à nos dernières cotes.

MELASSE—Cet article est toujours en bonne demande et les transactions ont été considérables depuis notre dernier rapport, de grandes quantités ont été expédiées pour l'Est à 17 et 18 cents par gallon. Nous n'avons entendu parler d'aucune vente sur habitation.

FARINE—Le marché a pris plus d'activité depuis le commencement de la semaine, plusieurs lots ont changé de mains pour l'importation à $4 1 $4 12 1/2 par baril; la farine, néanmoins c'est le chiffre à qui a domine dans la plus grande partie des transactions. A l'exception de quelques expéditions pour l'Angleterre, les marchés du Nord ont reçu toutes ces expéditions.

PRODUITS DE L'OUEST—Sans changement dans les prix. Les ventes ne s'effectuent que par petites quantités et avec beaucoup de difficultés: malgré le grand nombre d'expéditions le stock en mains est toujours très considérable.

WHISKEY—Nous cotons aujourd'hui le rectifié de 17 1/2 à 18, commun 16 1/2. Cette augmentation de prix doit être attribuée au peu d'arrivages et à la demande qui en a été faite.

TOILE ET CORDE D'EMBALLAGE—Sans changement.

CHANGE—Il ne se fait que peu d'affaires dans le change, les prix ne se sont guère écartés de ceux ci après: sterling de 9 à 10 1/2 pour cent de prime, France de 5 15, New York 60 jours 1 3/4 pour cent de prime, courts vue de 3 à 4 pour cent de prime. Quant aux autres descriptions le tout est le même.

FRET—Le fret est très languissant, quelques navires complètent leur chargement pour le Havre à 1 cent, d'autres pour Liverpool à 1/2d.

FRET.

| | |
|---|---|
| Coton pour Liverpool | 1 à 1/2d |
| Do du Havre, | 1 1/2 c à 1 |
| Do de New York, | $1 25 par bale |
| Do de Boston, | 1 70 |
| Tabac pour Cowes, | |
| Do de Londre directement, | 40 6d à 45. |
| Do de New York, | 43 61 à 45 |
| Do de Boston, | 4 à 6 à 00 |
| Do de Philadelphie, | 4 à 6 00 |

## LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire United States, Swanton, Liverpool, Charles, Coffin, Hamburg et Altona [illegible]
Barque Mandaria [illegible]
[illegible] Alexander & [illegible]
[illegible] Mammoth, Smith, Mobile, [illegible]

ARRIVES.

Brick Usarda, Maher, Boston.
Steamer Tippecanoe, Frazer, Alr. Wabash.
[illegible] Tuck, Yazoo.
Hannibal, Caldwell, Riv Ouachita.
[illegible]

MEMORANDA.

[illegible]

DERNIERES DATES.

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| New York | fev 28 | | Londres | jan 14 |
| Boston | fev 27 | | Liverpool | jan 20 |
| Philadelphie | mars 1 | | Paris | jan 14 |
| Washington | mars 1 | | Havre | jan 12 |
| Baltimore | mars 1 | | Bordeaux | jan 10 |
| Charleston | mars 5 | | Madrid | jan 10 |
| Vera-Cruz | fev 27 | | Canton | jan 7 |
| Tampico | fev 17 | | Havane | mars 3 |
| Mexico | fev 27 | | Houston | mars 5 |

Les navires RUBISON et KONOHASSETT pour le Havre seront expédiés aujourd'hui. Les chargeurs sont priés à porter leur manifeste à la Douane avant midi. 12 ma S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

Le navire TREMONT, capitaine Gillespie, commencera son déchargement vis-à-vis la rue d'Enghien 3me municipalité. Il est notifié aux consignataires de venir recevoir leurs marchandises sur la levée dans les cinq jours; faute de quoi elles seront envoyées à l'entrepôt de la Douane.

12 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

BANQUE DU COMMERCE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, 10 mars 1842.

LES actionnaires de cette banque sont par le présent notifiés qu'une assemblée des actionnaires de cette institution aura lieu le samedi 16 avril, prochain, à 10 heures du matin, pour prendre en considération l'acte intitulé "Acte pour faire revivre les chartres des diverses banques de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 février, afin de voter son acceptation ou son rejet, ainsi que celui de l'acte du 7 dece mois qui amende le premier.

Par ordre de la direction.

12 mars GEO. O. HALL, Caissier.

COMPAGNIE ET BANQUE DE L'EXCHANGE.

IL est notifié aux actionnaires de cette Banque que l'assemblée ajournée aura lieu dans le parloir de l'Hôtel Saint Charles, aujourd'hui samedi, à 5 heures P. M.

12 mars PHŒNIX N. WOOD. Président.

GRANDES NOUVEAUTÉS POUR L'ÉTÉ.

CORDEVIOLLE & LACROIX viennent de recevoir par les derniers arrivages de France et d'Angleterre: Mérinos noir, vert, russe, vert de court, bronze riche, cap de manie, bleu de roi pour habits et redingottes, satin laine de toute couleur pour pantalons d'été, Coutils français d'un nouveau gout, Do anglais do

Basin français et anglais, pour gilets (grande nouveauté) batistes écrues et coutils pour palatots, vestes et redingottes, soie d'Italie de première qualité, Boutons assortis pour habits, pantalons et gilets.

12 mars 128, rue de Chartres

CIGARES de la Havane—600,000 Regalias, Canones, Canadores, Bayonettas, &c. de la marque Norma, Lord Byron, Constancia et autres marques célèbres, à vendre par J. B. VALLS, 35, Gravier.

RIZ—20 tierçons de Charleston, à vendre par 12 m J. B. VALLS, 35, Gravier.

SUCRE—30 caisses blancs de la Havane, à vendre par 12 m J. B. VALLL, 35, Gravier.

WHISKEY—30 barils rectifié, à vendre par 12 m J. B. VALLS, 35, Gravier.

EAU DE VIE—30 barils de Champagne, à vendre par 12 m J. B. VALLS, 35, Gravier.

RHUM—40 barils M. A. à vendre par 12 m J. B. VALLS, 35 Gravier.

GENIEVRE—8 pipes de Hollande, à vendre par 12 m J. B. VALLS, 35, Gravier.

AMANDES—40 surons douces, écossées et 10 caisses amères, à vendre par 12 m J. B. VALLS, 35, Gravier.

NATTES de Canton—160 pièces 3/4 4/4 5/4 et 6/4 unis et rayés, à vendre à réduction de prix, par 12 m H. SCHOONMAKER, 27, Chartres.

TAPIS gros grains de Bruxelles—Le soussigné a constamment en mains, qu'il offre à vendre à réduction de prix. H. SCHOONMAKER, 27, Chartres. 12 m.

TAPIS de toile cirée pour plancher—Un bel assortiment d'Angleterre de toutes les largeurs et de différents dessins, à vendre aux plus bas prix de la place, par 12 m H. SCHOONMAKER, 27, Chartres.

BILLETS de municipalité, à vendre par 12 m CH. BYRNE, 136, Tchoupitoulas.

CAFE de Rio de qualité supérieure, en magasin à vendre par WM. FREHN, 12 mars 56, Douane.

ARDOISES des manufactures anglaises et allemandes pour les écoles, comptoirs, à vendre en gros et en détail, par NORMAN STEEL & Co, 12 mars 14, rue du Camp.

PEINTURES, couleurs—Un assortiment général de Londres, à vendre par NORMAN, STEEL & Co, 14 Camp.

UN bel assortiment d'ardoises en porcelaine avec bordures en bois et en maroquin, à vendre par NORMAN, STEEL & Co, 12 mars 14, rue du Camp.

SAVON, Huile et Blanc de Baleine, en magasin et à vendre par TUFTS & HOBART, 12 mars 20, Douane.

EPICES mêlées tels que poivre, canelle &c., à vendre par TUFTS & HOBART, 12 mars 20, Douane.

CLOUS—2000 barriques ler de Bubbe, grosseur assortie, à vendre par TUFTS & HOBART, 12 mars 20, Douane.

CAFE et Thé—En magasin à vendre par TUFTS & HOBART, 12 mars 20, Douane.

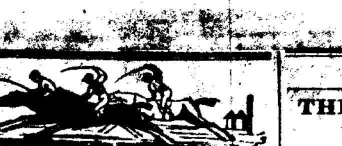

COURSE DE LA LOUISIANE.

LES membres du "JOCKEY CLUB DE LA LOUISIANE" pourront avoir leur ruban rue de la Compagnie No. 6, au premier, ou au bureau des billets à la course.

*Les Courses commenceront*

DIMANCHE 13 Mars

PREMIERE COURSE

Paris particuliers pour trois entrées—Les fameux du jour.—La Bourse $1750, mille répété.

1o. T. J. O. Boswell a entré le poulain alezan Powell, issu de Medoc, âgé de 4 ans et d'une jument issue de Virginian, poids 107 livres.

2o M. L. T. J. Wells a entré le poulain alezan âgé de 3 ans nommé Ned Stanley, issu de Leviathan et d'une jument issue de Bertram—poids 86.

3o W P Greer a entré le poulin bay Creath âgé de 3 ans issu de Tranby et d'une jument issue de Big Archie, poids 86.

SECONDE COURSE MEME JOUR.

Un pari de $200 entre Prairie Hen et Sally Blak. Distance 200 yards. Distance égale à parcourir.

COURSE! COURSE!! COURSE!!!

*De la Louisiane—Course du Printemps de 1842.*

MERCREDI, 16 mars.

Les courses régulières du Jockey Club commenceront par un pari entre les coursiers célèbres dont les noms suivent, Bourse $2000, mille à repéter, poids suivant l'âge.

1o T. W. P. Greer a entré le poulain bai George Martin âgé de 4 ans par Garrison, Zinganee issu du Gabrielle, par Mr Archie âgé de 4 ans, poids 100 livres.

2o. M. L. T. J. Wells a entré la pouliche alezane, Torchlight, issue de Glencoe, et de Waxlight par Leviathan âgé de 3 ans, poids 83 livres.

SECONDE COURSE, MEME BOURSE.

Paris particulier pour les poulins de deux ans, distances deux milles répétés. Entrée $100. Dédit $100. La liste fermée aussitôt qu'il y aura trois souscripteurs.

1o. James Porter a entré le poulain bai Chateau Lafitte issu du Chateau Margaux, cheval étranger descendant d'une jument issue de Rattler, poids 86.

2o. Col. A. L. Bingaman a entré la pouliche alezane Velocity sœur de père et de mère d'Angora. Poids 83 livres.

3o. R. M. Johnson & co. a entré la pouliche baie issue de Shakespeare et de la sœur de père et de mère de Ohio. Poids 83 livres.

SECOND JOUR.

*Jeudi 17.*

La première course aura lieu pour un service évalué $400. Distance deux milles repétés. Les chevaux âgés de 4 ans et audessus ne porteront que 100 livres, ceux audessous de cet âge porteront le poids fixé par le règlement.

SECONDE COURSE, MEME JOUR.

Pari particulier pour les poulins de deux ans. Souscription $300 Dédit $100 Distance, un mille répété. La liste fermée aussitôt qu'il y aura six souscripteurs. Une diminution de trois livres sera faite pour les chevaux hongres et les pouliches.

1o. Col. Van Johnson, a entré Gelding Bird, père inconnu, et de la jument Lucetta, issue de Jersey.

2o Capt. R. B. Harrison a entré le poulain bai issu de John Dawson et de la mère de Sleepy John.

3o. Garland Tyler & Co. a entré le poulain alezan Bayade, issu de l'importé Skylark, issu de Marguerite, issu de Pacifique.

4o. G. J. Boswell a entré le poulain bai issu de Heyford importé, issu de Rattle Snake, issu de Bertram.

5 Duncan F. Kenner a entré la pouliche grise issue de Philippe importé.

6 Col A. L. Bingaman a entre le poulain alezan Dick Dashall issu de Scarlet.

TROISIEME JOUR.

*Vendredi 18.*

Bourse du Jockey Club, bourse, $600—trois milles répétés, chevaux de tous âges admis.

QUATRIEME JOUR.

*Samedi 19.*

Bourse du Jockey Club—Bourse $1000—Quatre milles répétés, chevaux de tous âges admis.

SECONDE COURSE, MEME POUR.

Bourse créole $250—Distance un mille pour les chevaux créoles; les poulains de deux ans nés dans les autres Etats de l'Union seront admis librement.

Prix d'entrée:—5 pour cent sur le montant des bourses. Les écuries et la litière seront fournies gratis.

Il y aura environ vingt écuries sur le terrain. On y rencontrera des chevaux dont la célébrité est connue. Ces chevaux viendront de l'Alabama, le Tenessee, le Mississipi, le Kentucky, la Virginie, le Missouri et de la Louisiane. Les conditions de ces courses étant avantageuses et les arrangemens qui ont été pris ne laissant rien à désirer, il y a tout lieu de croire qu'elles surpasseront en splendeur toutes celles que nous avons eues jusqu'à ce jour.

12 mars—2 J. S. GARRISON.

GEOLE DE POLICE—1ère MUNICIPALITÉ.

Dépot Général pour les Esclaves marrons.

DETENU au dépot général ci-dessus, un nègre nommé FRANCK, se disant appartenir à Mr. Louis Brown, de Monroe, (Arkansas). âgé d'environ dix sept à dix huit ans, taille d'à peu près cinq pieds, ne parlant qu'anglais.

Le nègre ayant déjà été annoncé comme détenu à la geôle de police sera vendu dans le délai prescrit par la loi, s'il n'est pas réclamé avant ce temps.

12 mars—3m,1ps ED PLANCHARD, Gardien de la Geole.

FROMAGE, MORUES, &c.

60 fromages première qualité,
100 caisses morue fraiche,
125 paniers huile d'olive de Marseille,
30 caisses confitures, et fruits dans leur jus,
200 boites sardines, à vendre par
12 mars S. LATAPIE, 70, Vieille Levée.

INDIGO—3 surons, en débarquement de la goelette Wm. Bryan, à vendre par J. M. CABALLERO, 12 mars 30, Vieille Levée.

ARDOISES—Reçu dernièrement reçues du Bangor, dimensions assorties, à vendre en quantités au gré des acheteurs à des conditions avantageuses par 12 mars LYALL & DAVIDSON, 164, Camp.

TUILES faîtières d'Angleterre—Un grand assortiment à vendre par LYALL & DAVIDSON, 164, Camp.

BRIQUES à feu et toiles à fourneaux, à vendre en quantités au gré des acheteurs par LYALL & DAVIDSON, 12 mars 164, Camp.

CUIVRE en feuilles et de chaudronniers, de poids et de dimensions assorties, à vendre à bon marché par LYALL & DAVIDSON, 12 mars 164, Camp.

CHARBON de Canal—100 tonneaux, à vendre par 12 mars S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

[illegible] à vendre par [illegible] Vieille Levée.

S[illegible] en magasin et à vendre par J M CABALLERO, 30 Vieille Levée.

CIGARES—[illegible] toutes sortes, en magasin et à vendre par J M CABALLERO. 30 Vieille Levée.

MAQUEREAUX—[illegible]

[illegible] & HOBART.

LA Banque des Citoyens de la Louisiane achète des traites [illegible]
Sur Paris [illegible] 1 1/2 de prime.
Sur New-York [illegible]
J. B. PERRAULT, Caissier.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 10 mars 1842.

CONFORMÉMENT [illegible] aux actionnaires [illegible] le 7 mars 1842, [illegible] "Acte amendant l'acte [illegible] revivre les chartes des différentes banques de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 février 1842, les Directeurs acceptent provisoirement par le présent le dit acte ainsi que celui qu'il amende, pour et au nom de la Banque des Citoyens, et qu'une assemblée des actionnaires de cette banque sera convoquée, afin de prendre en considération lesdits actes, au local de la banque le 6 avril prochain, de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi. 11 mars

BANQUE DE CITE.

Nouvelle-Orléans, le 9 mars 1842.

IL est notifié aux actionnaires de cette institution de s'assembler au local de la Banque samedi 16 avril prochain, à l'effet de délibérer sur le rejet ou l'acceptation d'un bill amendant les chartes des différentes Banques, intitulé "Acte pour faire revivre les chartes des différentes Banques de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé par le Gouverneur le 5 février 1842, ainsi que d'un acte amendant ce même bill, approuvé le 7 mars 1842.

9 mars R. J. PALFREY, caissier.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DE L'EXCHANGE.

Nouvelle-Orléans, le 5 mars 1842.

A UNE assemblée des actionnaires de cette Banque tenue [illegible] à l'effet de considérer un acte de la Législature de l'Etat [illegible] les chartes des différentes Banques de la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets" il a été déterminé par un vote de 6487 actions contre 2841 actions, que le dit bill était rejeté.

PHŒNIX N. WOOD, Président.

9 mars A. B. JAMES, Secrétaire.

*Comp. de Banque et du Gaz de la Nlle. Orléans.*

7 mars 1842.

UNE assemblée ajournée des actionnaires de cette institution aura lieu à la maison de Banque, le mercredi, 16 du courant, à 5 heures P. M.

J. W. HOUSTON,

7 m—7, 10, 14, 16 et 16 Caissier.

ASSOCIATION CONSOLIDÉE DES CULTIVATEURS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle Orléans, 9 mars 1842.

LES actionnaires de cette institution sont invités à se réunir à la maison de Banque, jeudi 31 du courant, à dix heures A. M. à l'effet de délibérer s'il convient d'accepter un acte approuvé le 7 mars 1842, ayant pour titre "Acte pour amender un acte intitulé: Acte pour faire revivre les chartes des diverses banques établies dans la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 février 1842.

10 mars G MILTENBERGER, caissier.

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Extrait des Minutes.

Séance Extraordinaire du 9 Mars 1842.

SUR motion, il est résolu, Que l'acte approuvé le 7 mars courant, intitulé "Un acte pour amender un acte intitulé "Acte pour faire revivre les chartes des diverses banques établies dans la ville de la Nouvelle-Orléans et pour d'autres objets," approuvé le 5 février 1842, est et demeure provisoirement accepté par le Bureau des Directeurs de cette Institution.

Pour copie conforme,

10 mars L. BERNARD, Caissier.

COLLEGE DE STE. MARIE,

*Comté de Perry, Etat du Missouri.*

LE Rev. F. BURLANDO agent du Collège de Ste Marie (Mo.) est maintenant en ville, il retournera au collège immédiatement après Pâques et conduira avec lui tous les enfans que les parens voudraient bien confier à ses soins. Il demeure chez le Révérend Abbé Moni près la Cathédrale. 9 mars—3

1000 Damejeannes de 5 gallons, en débarquement du navire Rochester venant du Havre,
200 demi-boîte petits pois,
10,000 grandes et demi-boîtes sardines à l'huile, de J. Colin,
4 caisses parapluies et ombrelles en soie, différentes grandeurs,
1000 paniers anisette,
40 pipes eau de vie de Cognac de la marque de Pellevoisin aîné.
40 caisses fruits au jus assortis,
A vendre à des prix modérés par
9 mars—12 BLANCHARD, EIMER & Co., 24 Bienville

BLANC de plomb, couleurs, huile de graine de lin et et mastic—2000 barils blanc de plomb pur, No. 1, 300 barillets couleurs, 1000 gallons huile de graine de lin, 15 barils mastic en vessie, 1000 caisses carreaux de vitres, différentes dimensions, aussi: un grand assortiment de médicamens, produits chimiques et parfumerie, à vendre par

9 m JARVIS & ANDREWS, 30, Commune.

LES soussignés, se sont, à compter de ce jour, associés pour la transaction des affaires de commission, sous la raison sociale de T. & S. TOBY ET BOGERT, No 36 rue du Camp.

THOMAS TOBY,
SAMUEL TOBY,
9 mars GEO. C. BOGERT.

EN magasin et à vendre par le soussigné:
150 barriques vin rouge St-Julien, St. Estephe et Haut Brion,
65 tierçons do Talanee,
50 do vin blanc Barsac et Sauterne,
2000 caisses vin rouge, St-Julien, St. Estephe, Château Margaux, Chateau Lafitte et la Mission,
200 do vin blanc Sauterne,
100 do vin muscat Frontignac,
10 do fruits à l'eau de-vie assortis,
10 do curaçao,
275 do liqueurs assorties,
10,000 boîtes sardines à l'huile en boîtes et demi boîtes,
400 do petits pois,
20,000 bouchons,
30,000 cigares de la Havane, Regalias et cazadores,
4 pipes et 25 quarts cognac, 4me et 3me preuve
400 paniers anisette fine et superfine,
50 do vin de Champagne supérieur.
9 m ars—8t AUG. MOLIER, 90 St-Louis.

MOGUA—200 caisses et 6 tambours, à vendre par 26 fev NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier.

## AMUSEMENTS.

### THEATRE D'ORLEANS.

Dimanche, 13 mars 1842.

PAR EXTRAORDINAIRE,

Et positivement la dernière représentation de LA SIGNORA ROMANINI, Surnommée la Sylphide aérienne.

ANNE DE BOULEN.

Grand Opéra en 3 actes et 5 tableaux.

FICH-TONG-KANG,

Farce Chinoise en un acte.

### THEATRE AMERICAIN.

RUE POYDRAS.

TROUPE ITALIENNE.

Samedi, 12 mars 1842.

LUCIE DE LAMMERMOOR,

Opéra, musique de Donizetti.

Demain, dimanche, Chiara di Rozemberg les apparition des danseurs Espagnols: Don Jose Grondre et Dona Maria de Jesus Perez.

### THEATRE ST. CHARLES.

MAD. FITZWILLIAM & M. BUCKSTONE.

Samedi, 11 mars 1842.

LA VEUVE WIGGINS,

Suivi de

MON PETIT FILS D'ADOPTION.

Terminé par

FAITES VOTRE TESTAMENT.

### SALLE ST. LOUIS.

MESSIEURS les souscripteurs au bal masqué de Société qui aura lieu dans la dite salle, le lundi 28 mars, sont invités à se réunir dimanche prochain, 13 du courant pour procéder à la nomination des commissaires et à la rédaction des réglemens. 9 m—4t

SALLE DE BAL WASHINGTON.

Antoine DUBORD, manager.

LES bals auront lieu les *Lundis, Mercredis, Vendredis* et *Samedis* de chaque semaine, pendant toute la saison. 29 d 1er

MEDICAMENTS POUR HABITATION—Les soussignés ont l'honneur de prévenir MM les habitants et médecins qu'ils ont constamment en mains des médicaments qu'ils garantissent d'excellente qualité, qu'ils ont pris des arrangements particuliers pour recevoir de bons assortiments de Londres, Paris et New York et qu'ils pourront en toutes circonstances offrir aux habitants et aux medecins des articles de qualité supérieure.

27 dec—6m SICKLES & Co., Droguistes, 40 Canal

VENTE DU MARSHAL DES ETATS UNIS.

Les Etats Unis contre Hyde & Comstock, Justin Vallin & Cd.

EN vertu d'un writ d'alias fieri facias, à moi adressé, j'ai saisi et j'exposerai en vente publique le lundi, 4 avril 1842, à midi, à l'Arcade de Banks, le bateau à vapeur COLUMBUS, ses agrès, apparaux et ameublement, tel qu'il se trouve actuellement en rade sur le fleuve.

Conditions comptant, en espèces.

A. SIDNEY ROBERTSON,

8 mars Marshal des Etats Unis.

Succession de feu Victoire Deslondes f. d. c. l.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St. Jean-Baptiste—Cour des Preuves—Jeudi 31 mars 1842, à 10 heures du matin, en vertu d'un décret rendu le 21 du présent mois par la Cour des Preuves de cette paroisse, il sera exposé en vente publique par le juge ex-officio encanteur soussigné, sur l'habitation ci-après décrite, les biens, meubles et immeubles dépendant de la succession de feu Victoire Deslondes, savoir:

1o. Une certaine quantité de meubles meublans, effets de ménage, outils et instrumens aratoires, 28 mulets, 18 chevaux, 13 paires de bœufs dompté, deux vaches et leurs veaux, 16 moutons, du maïs, du fourrage etc. etc.

2o. 60 esclaves dont les noms suivent: Alger nègre créole de champ de 38 ans, jusant éprouver par fois des palpitations de cœur; François, nègre créole de 41 ans charretier, laboureur; Jean Louis, nègre créole de 35 ans, commandeur, charretier, laboureur; Jacques, nègre créole de 21 ans, laboureur, un peu charpentier et cordonnier; Eugène, nègre créole de 31 ans, charretier, laboureur; Sylvain, nègre créole de 31 ans, charpentier, un peu sucrier; Charles, nègre créole de 30 ans, laboureur; Eugène, nègre créole de 20 ans, charretier, laboureur; Robin, nègre américain de 30 ans, charretier, laboureur; Bastien, nègre africain de 30 ans, ayant une hernie; Bastien, nègre africain de champ de 40 ans, ayant mal aux pieds; Ladgy, nègre américain de 34 ans, charretier; Jack nègre américain de champ de 30 ans; Louis, nègre africain de 50 ans, ayant une hernie; Apollon, négrillon de 17 ans, laboureur; Alexandre, nègre africain de 36 ans; Noël, nègre créole de 50 ans, sucrier, ayant une hernie; Jean, nègre créole de 65 ans, sucrier, Victorine, négresse créole de champ de 30 ans; Justine, négresse créole de champ de, 29 ans, et ses deux enfans, Madeleine de 6 ans et Sophie de 4 ans; Eulalie, négresse créole de champ de 23 ans et ses deux enfans Aglaé de 3 ans et Pierre de 30 mois; Jeanne, négresse créole de champ. de 36 ans et ses quatre enfans, Joséphine de 8 ans, Antoine de 4 ans, Cécile de 3 ans 1/2 et Henriette de 3 mois; Françoise âgée 4 ans, Liza, négresse américaine de champ de 28 ans et son enfant Célestin de 2 ans; Félicie, négresse créole de champ de 18 ans, Mariane, négresse créole de champ de 17 ans; Manette, négresse créole de 46 ans, blanchisseuse et repasseuse, ayant un mauvais œil; Léonie, négresse créole de 40 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse; Emérante, négresse créole de 29 ans, un peu couturière, ayant un mal à la gorge; Anaïs, griffonne de 19 ans, domestique et un peu couturière; et Alexandrine, négresse créole de 23 ans, couturière, et sa fille Mathilde de 4 ans.

3o. Une habitation établie en sucrerie, située dans cette paroisse, sur la rive gauche du Mississipi, à environ quatorze lieues au dessus de la Nouvelle-Orléans; bornée du côté d'en haut par celle de la dame veuve George Trègre, et du côté d'en bas par celle du sieur George Cambre; ladite habitation étant composée de deux morceaux, savoir la partie inférieure ayant sept arpens de face sur quatre-vingts arpens de profondeur, ouvrant; la partie supérieure ayant deux arpens trois toises de face, sur quarante arpens de profondeur. Il y a sur cette habitation et en dépendant une maison principale, deux petites maisons, une cuisine, deux caves, deux magasins à vivres, une remise, un hangar contenant un moulin à grain à parrer, un pigeonnier, un four, trois poulaillers, seize cabanes à nègres, une sucrerie, ainsi la complète de laquelle se trouve une purgerie et un moulin à bêtes, et pourvue d'un équipage monté de quatre chaudières, de citernes et de bacs; enfin de la sucrerie, une écurie et un magasin à vivres; il y a aussi sur cette habitation environ 30 arpens de souches et de plantes.

4o. La moitié indivise d'un morceau de terre de cent soixante quinze acres 63 centièmes d'acres de superficie, dont l'autre moitié appartient à Mme. veuve George Trègre, lequel morceau de terre forme la double concession de la partie supérieure de l'habitation ci-dessus décrite et d'une terre située immédiatement au dessus et appartenant à ladite dame veuve George Trègre.

CONDITIONS.

Les propriétés foncières payables en trois termes égaux, en tout mars des années 1843, 1844 et 1845; et les esclaves en deux termes égaux, en tout mars des années 1843 et 1844 les acquéreurs fournissant des billets par coupons endossés à satisfaction, garantis par hypothèque et payables au bureau du juge de cette paroisse.

Tous les meubles payables, toute somme n'excédant pas cinquante piastres, comptant; et toute somme de plus de cinquante piastres, à six mois de crédit à compter du jour de la vente, en billets semblables à ceux sus-mentionnés.

Tous billets fournis en paiement des biens ci-dessus décrits et non payés à l'échéance, devant porter intérêt au taux de 10 pour 100 par an, à partir de l'échéance jusqu'à parfait paiement, sans amoindrir pour cela les acquéreurs à en retarder le paiement.

Les frais de vente, certificats, inscriptions d'hypothèques, etc., à la charge des acquéreurs.

Paroisse St. Jean-Baptiste, le 23 février 1842.

26 fev—8 en 30j T. LEBLANC, juge.

RENDEZ-VOUS D'ETE.

LES propriétaires des sources goudronneuses et sulfureuses, dites "Tar and white Sulfur Springs", de la Caverne de Mammouth y ont préparé ces lieux pour recevoir dignement les visiteurs l'été prochain. Dans aucune autre partie des Etats-Unis on ne saurait trouver une plus grande variété d'eaux minérales, un atmosphère plus pur, des paysages plus pittoresques que sur les bords de l'Ohio, jusqu'à la Cave de Mammouth, on se rendent aux lieux ci-dessus dénommés. De l'opinion de nombre de médecins réputés de l'Ouest, il n'y a pas d'eaux aux Etats-Unis qui valent celles provenant des sources du Tar and White Sulphur pour les affections pulmonaires, et nous savons qu'elles rivalisent Rough Creek et de Gray son Springs ont les mêmes vertus que les eaux de Saratoga et de la Virginie.

Le Mammouth Cave a déjà acquis une telle célébrité dans [illegible]

[illegible]

AVIS—Les soussignés ayant été nommés commissaires par la Cour de District des Etats-Unis, pour prendre les dépositions des créanciers d'après la nouvelle loi des faillites, informent le public qu'ils tiennent leur bureau, au passage de la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, où ils se tiendront tous les jours, depuis neuf heures du matin, jusqu'à sept heures du soir.

9 fev—1m T. LAUVE & LS. DUVIGNEAUD

AUX PLANTEURS ET AUTRES.

LE soussigné ayant pris des arrangements avec un des meilleurs moulins à scie de la campagne, situé à Natchez, Mississipi, est prêt à tout instant à exécuter les ordres qu'il recevra pour des planches de cypre de toutes dimensions et qualités, livrables à tous les endroits sur le fleuve entre la Nouvelle-Orléans et Natchez, le plus promptement possible et à des conditions raisonnables. Les ordres laissés au comptoir de Washington, Jackson & Co. 96, rue de la Commune, seront promptement exécutés.

11 fev—3m. ANDREW BROWN. agent.

MANUEL R. DE LA CALLEJA,

A transporté son domicile à la rue Ste. Anne No. 86, entre Conde et Royale. 5 mars—23

MAQUEREAUX—15 barils No. 1, 30 barils No. 2, 30 barils 30 1/2 barils No. 1; 6 1/2 barils No. 2, et 1/4 barils Nos. 1 et 2 en magasin, à vendre par

8 mars PETERS & MILLARD.

CORDE et Toile d'Emballage—2000 pièces et rouleaux à vendre par MAUNSEL WHITE & Co, 19 fev rue Gravier.

AVIS.—Le public est prévenu de ne pas négocier une traite datée de la Nouvelle Orléans le 11 mai 1841, à 12 mois de date de la somme de treize cents piastres tirée et endossée par A. Block & Son à leur ordre et acceptée par Lambeth & Thompson. Ladite traite ayant été perdue ou volée

8 mars—6 TAYLOR & MEDLEY.

LIVRES CLASSIQUES—L'attention des maîtres d'école est respectueusement appelée sur un grand assortiment de livres d'école d'éditions très récentes. Les prix en sont très peu élevés. S'adresser à

8 mars NORMAN, STEEL & Co. 14, Camp.

SYSTEME ORAL.

ETUDE DE LA LANGUE ANGLAISE.

J. S. DE PALOS, professeur de langues, a l'honneur d'informer les messieurs qui se sont présentés à lui désirant apprendre l'anglais par cette méthode, qu'une classe aura lieu le samedi 12 du courant, à 7 heures, une autre à 9 heures du soir. Ceux qui ont étudié l'anglais et qui faute de pratique ne peuvent parler, pourront aussi joindre la classe, et en peu de temps ils parleront couramment. Ceux qui ont essayé d'étudier cette langue, et ne pouvant vaincre ses difficultés ont abandonné l'étude tout découragés (faute d'une méthode plus simple et facile) pourront essayer le Système Oral, et ils y feront des progrès; et enfin, ceux qui ne sont pas instruits craignant ses difficultés, pourront s'y résoudre, sur d'un tirer profit. Instruction trois fois par semaine; prix par mois $6. Bureau No. 156. rue Bienville. 9 mars—4

LE capitaine Pierre Dydynski, ayant reçu de Londres, la nouvelle positive que MM. J. D, M D et L. Dydynski ont quitté Glasgow pour la Nouvelle Orléans, et comme il désire vivement avoir de leurs nouvelles, il les prie de passer chez Mr. F. Sauton, rue de la Levée No 12, 3e municipalité. 16m—2t

VINS—400 barriques rouges de Catalogne, 300 barils Malaga sec, 40 do Madère et Porto, 150 caisses citrons, à vendre par CUCULLU, LAFAYRE & Co, 16 fev 25, Vieille-Levée.

MALLE DES ETATS-UNIS.

Le steamer CAROLINE, capitaine Sutton, partira pour la Mobile, samedi, 12 mars, après l'arrivée des chars de onze heures. Pour fret ou passage, s'adresser à A. G. BLOO, 23 rue du Camp. Bureau de la Malle des Etats-Unis.

Le fret sera reçu au rail-road, tous les jours, excepté le dimanche, jusqu'à 4 heures P. M. 12 mars

POUR ST. MARTINVILLE et tous les ports intermédiaires—Le nouveau steam boat bon marcheur OSAGE VALLEY, capitaine N. O. Trouard, partira Dimanche 13 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

FOLLAIN, BELLOCQ & DEGRIOS,

12 mars 85, rue St. Louis.

POUR GALVESTON—(Texas)

Pour partir mardi 15 mars, à dix heures A. M. Le steamer NEW YORK, capitaine John T. Wright, partira positivement comme il est dit ci dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis la rue Bienville, ou à HAWTHORN & WOODS, 11 mars 63, Gravier.

POUR ST. LOUIS—Le steamer CHAMPLAIN, capitaine Frelich, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue Poydras ou à HAWTHORN & WOODS, 8 fév 63, Gravier.

POUR NEW-YORK.

Pour Mercredi 16.

Le navire WALES, capitaine L. L. Watts, partira comme il est dit ci-dessus. Pour balance du fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes ou à

12 mars FOSDICK & BROTHER, 65, Camp.

POUR NEW YORK.

Le navire OCMULGEE, capitaine Pert, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à JAS. E. WOODRUFF,

12 mars 70, Camp

POUR VERA CRUZ—La goelette VIRGINIE ANTOINETTE, capitaine H. Place, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 12 mars 16, Vieille Levée.

POUR BALTIMORE—La goelette WILLIAM BRYAN, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU, 12 mars 16, Vieille Levée.

POUR BALTIMORE.

Le brick SEA BIRD, capitaine Knowles, a besoin de 300 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis les bateaux triangulaires ou à W C WHITRIDGE, 12 mars 76, Magasins.

POUR MOBILE—Par le fleuve—La goelette ROB ROY, capitaine Stoddard, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis les bateaux triangulaires ou à FOSDICK & BROTH, 65 Camp. 11 mars

POUR NEW-YORK—Le navire TRENTON, capitaine James S. Bennett, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord deux poteaux au dessus du marché aux légumes ou à J. W. STANTON & Co, 28, Poydras. 11 mars

POUR NEW-YORK.

La barque A 1, NANCY capitaine W. Stevens, a besoin de 300 barils pour compléter son chargement. Pour fret ou passage s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 11 mars 21, rue de la Douane.

POUR MARSEILLES—La barque suédoise PINNOGENCE, capt Engstrom, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à V L GIRARD & Co. 10 mars—3 Enc. Chartres et St. Pierre

POUR NEW-YORK Samedi, 12 du courant—Le navire HUNTSVILLE, capitaine O. R. Mumford, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux légumes ou à JAS. E. WOODRUFF, 10 mars 70, Camp.

POUR BALTIMORE—Samedi, 12 du courant—Le navire TIPPECANOE, capitaine Adams Gray, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour fret de 400 barils ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK, 10 mars 21 Douane

POUR TRUXILLO & OMOA. (Baie Honduras)

La belle goelette fine voilière, LAURA VIRGINIA, doublée et chevillée en cuivre, capitaine Fillette, ayant d'excellens aménagemens pour passagers, partira samedi. S'adresser au capitaine à bord vis à vis la Place d'armes. 9 m—4.

POUR TAMPICO—La goelette américaine DORIC, capitaine Rantiford, partira sous peu pour le dit port. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à 9 mars FRANCISCO TIO, 56, Ste. Anne

POUR VERA-CRUZ—La goelette américaine EDWIGE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à 9 mars BLANCHARD, EIMER & Co.

POUR MATAMORAS—Par le fleuve—La goelette CORNELIUS, ZABRISKIE, partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. D. BLOSSMAN, 9 mars 38, rue Bienville.

POUR ST. YAGO DE CUBA.—La goelette CASSIUS, capt. Priestly, sera expédiée sous peu. Pour fret de 200 barils ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord ou à W. HENRY PARKS, 19, rue St. Charles.

POUR PHILADELPHIE—La barque A 1 SARAH HAND, capitaine Herrich, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à T. & S. TOBY & BOGERT. 36 Camp. 9 mars

POUR NEW-YORK—Le navire WALES, capitaine L. L. Watts, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, deux poteaux au-dessous du marché aux légumes ou à 9 21 FOSDICK & BROTH. 65 Camp.

POUR LIVERPOOL.

Le navire A 1, ALBANIA, capitaine Crowell, a besoin de 400 balles de coton pour compléter son chargement. S'adresser à LEVI H GALE, 9 mar 23. Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le navire SOUTH CAROLINA, capitaine Owen, ayant les trois quarts de son chargement engagés, a besoin de 500 balles de coton pour compléter. Pour les conditions, s'adresser à L. H HALE, 9 mars 23, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

Le navire du voilier A 1 COLUMBIA, capitaine Clarke, partira sous peu. Pour fret de 340 balles de coton, s'adresser à L. H GALE, 9 mars 23, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL—La barque CORSAIRE, capitaine James Dily, a besoin d'environ 500 balles de coton pour compléter son chargement et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à E. & F. T. PRESCOTT, 8 mars 16, Canal.

POUR LE HAVRE.

Le beau navire CREOLE, capitaine J. Dillingham ayant la plus grande partie de son chargement engagé, peut encore prendre 300 balles de coton et partira le 26 mars. Il prendra des passagers qui seront à bord indépendamment du logement vaste et commode de sa belle dunette, tous les soins et les comforts désirables. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord vis à vis le marché aux légumes ou à HERBAULT, frères, 73 Bienville. 8 mars

POUR LE HAVRE.

La barque A 1 ST. CLAIR, capitaine Casper, partira incessamment pour le sus-dit port. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à BLANCHARD, EIMER & Co. 24 Bienville 22 fev

POUR LE HAVRE—Le navire Le navire la VILLE DE PARIS, capitaine George B. Sturgess, sera expédié sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à L. H GALE, 4 mars 23, Commune.

POUR LE HAVRE.

Le navire AUSTERLITZ, capitaine Brown, a besoin de 450 balles de coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser à J PERRET, 58, Toulouse. 8 mars

POUR LE HAVRE—Le navire RUBICON, capitaine Thomson, a besoin de 200 balles coton pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, vis à vis les marchés, ou à S & J P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR BORDEAUX.

LA VILLE DE BORDEAUX, partira [illegible] capitaine à bord, [illegible] TURNER & RENSHAW, [illegible]

POUR BORDEAUX.

Le navire [illegible]

POUR MARSEILLE.

Le navire [illegible]

DISPOSITIONS DE LA LOI

Pour établir un système uniforme de

FAILLITES

DANS LES ETATS-UNIS,

[illegible] LE TEXTE ANGLAIS.

On pourra se procurer cet ouvrage à l'imprimerie de l'Abeille, [illegible] Prix—Une piastre. 26 dec

BANQUE DE CITE.

[illegible]

IL est par le présent notifié aux actionnaires de cette institution qu'une élection annuelle pour les directeurs aura lieu au local de la banque, lundi 21 mars prochain, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.

Par ordre.

24 fev R J PALFREY, caissier

AVIS

LES livres de souscriptions au fonds capital de la Compagnie d'Assurance Consolidée, incorporée par un acte approuvé le 16 février 1842, seront ouverts sous l'inspection des commissaires, mardi 29 mars et seront fermés le 26 avril au bureau de Charles Boudousquié notaire public, rue Toulouse, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M.

Edward Bonisart,
Hermogène Brown,
W. M Lambeth,
A. Ledoux,
A. Bauduin,
P. A. Degelos,
C. Boudousquié,
Chas. Deblanc,
Wm. Debuys.

Commissaires.

26 fev—63

DISSOLUTION DE SOCIETE—La société existant entre les soussignés, sous la raison de Joseph A. Beard & co. est dissoute de ce jour, par consentement mutuel. W. F. Vigers prend charge de la liquidation de la société. Joseph A. Beard continue les affaires d'encan, sous la même raison et pour son propre compte.

J. A. BEARD.

7 mars—6 W. F. VIGERS.

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE

SERONT données à celui qui remettra une traite tirée par M. B. Desha en faveur de G. Mayo et endossée par lui et Hart, Lobatt & Co. sur Barrett & Lepage, due du 1er. au 4 mars 1842, et de la somme de deux-cent-cinquante piastres; cette traite ayant été perdue ou égarée.

A. C. LABATT,

8 mars No. 6, rue des Magasins.

SEL—140 tonneaux blanc de Cette, à vendre à bord de la barque suédoise l'Innocence. 10 mars

SANGSUES—10,000 dernièrement reçues, à vendre par V. L. GIRARD & Co. 10 mars encoignure Chartres et St. Pierre

CHAPEAUX de Panama, à vendre en magasin, par 9 mars SCHMIDT & Co. 50, Bienville.

ESPECES à vendre par SCHMIDT & Co. 3 m

ESPECES—A vendre par M. HOLLANDER. 1 mars 42, Camp

CAFE—250 sacs en débarquement du steamship Natchez de la Havane, à vendre par 9 mars O. H. MIESEGAES, 94, Vieille-Levée.

BLANC de Plomb—300 barillets Nos 1 et 2, en débarquement du Nashville de New-York, à vendre par 9 mars O. H. MIESEGAES, 94, Vieille-Levée.

POIVRE—200 sacs noir, à vendre par 9 mars O. H. MIESEGAES, 94, Vieille-Levée.

CAFE de Java—200 sacs en magasin, 9 mars O. MIESEGAES, 94, Vieille-Levée.

PLOMB de chasse—100 sacs, à vendre par 9 mars O. MIESEGAES, 94, Vieille-Levée.

COUVERTURES françaises—1000 paires couvertures françaises 3 points de Montpellier, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 9 mars—12 24, rue Bienville.

TRAITES sur Paris, à vendre par BLANCHARD, EIMER & Co. 9 mars—3 24, rue Bienville.

BEURRE de Goshen—100 barillets, à vendre en magasin par PETERS & MILLARD, 8 mars—1 m

## VENTES A L'ENCAN.

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné ayant été nommé commissaire encanteur public pour la ville de la Nouvelle Orléans, vient de prendre le beau magasin No. 12, situé rue St. Louis entre Chartres et Levée, celui où son associé M F Chetry, les affaires seront conduites sous la raison de F. M. Fortier & Co.

Il espère que l'ordre et l'exactitude qu'il mettra dans ce genre d'affaires lui assureront une part du patronage public. La première vente se fera mardi prochain.

11 mars—3 F M FORTIER

WM. M. ROBERTSON, propriétaire de magasin à l'encoignure des rues de Chartres et de la Douane, (ancienne encoignure d'Oakey.) et étant associé M A L. FERNET pour faire les ventes à l'encan, les affaires seront conduites sous la raison de WM. H. ROBERTSON & Co. Il espère que sa longue expérience dans ce genre d'affaires lui assurera une part du patronage public.

On recevra avec plaisir tous les articles qu'on voudra envoyer en vente, avant les heures d'encan.

Toutes les ventes en bourse des propriétés particulières, des successions, seront faites avec toute l'attention possible. 7 mars—6t

PAR W. H ROBERTSON & Co.

A. L. FERNET encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui 12 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis

12 lots de terre dans la ville de Carrollton des No. 22, désignés par les Nos. 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24, d'après un plan dressé par L. Bringier voyer général, et déposé en l'étude de Théodore Seghers notaire public. Aussi, 8 lots de terre situés dans le faubourg Washington d'après un plan dressé par L. Surgi le 16 mai 1836.

Conditions, comptant en billets des banques d'Orléans, Atchafalaya, Exchange et Améliorations.

Les actes de vente par devant Horatio Davis notaire public, aux frais des acquéreurs. 10m

PAR W. H. ROBERTSON & Co

IL sera vendu aujourd'hui, 12 mars, à 10 heures, au magasin d'encan, encoignure des rues de Chartres et de Douane:

300 caisses citrons frais de Messine, dernièrement débarqués, payable en billets de la Banque de l'Atchafalaya pris au pair.

200 do. payable en billets de la Banque d'Atchafalaya pris au pair.

200 do payable en billets de la Banque des Améliorations, pris au pair. 12 mars

PAR L. A GARIDEL.

LUNDI 14 du courant, il sera vendu à 4 heures après midi à la Levée entre les deux marchés, en débarquement du brick Delfin venant de Malaga et de Barcelone:

10 pipes vin rouge de Catalogne,
150 demi do do
150 quarts do do
24 barils amandes sans coques,
30 sacs de en coques,
200 caisses citrons,
10 do juiube,
150 caisses raisins MR.
150 demi do do
24 barils anchois,
23 do oies,
35 do thon,
15 do piment rouge,
13 balles écorce,
1 panier lièges,
Conditions à la vente. 11 mars

PAR J. A. BEARD & Co.

Patates, Pierres plates et Ardoises.

IL sera vendu à l'encan lundi soir. 14 du courant, à 4 heures 1/2 P. M. sur la Levée, vis à vis le rail road Pontchartrain, et en débarquement du navire John Robert

800 paniers patates irlandaises lère qualité,
300 pieds pierres plates;
5000 ardoises princesses.
Conditions comptant, vente positive. 12 m

PAR S GUINAULT.

IL sera vendu mardi, 15 mars 1842, à midi précis, dans le passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, pour clôture un compte:

1 paire tables à carte,
1 beau bois de lit;
1 table ronde, guéridon, &c.
Conditions, comptant. 12mars

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi, le 12 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue de la Vieille Levée, No. 26, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de qui il appartiendra:

19 sacs de café, importé et avarié à bord de la goelette Hero, capitaine Lobster, venant de la Havane. 11 m

PAR S. C. GUINAULT

IL sera vendu samedi prochain 12 du courant à midi, à la bourse St Louis, la belle, négresse créole nommée CHARITE, âgée de 24 ans, bonne blanchisseuse et repasseuse, parfaitement garantie.

Celui qui voudrait acheter un parfait sujet, ne trouvera jamais une meilleure occasion.

Conditions—$500 comptant, la balance à 6, 12 mois. 11 m

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu samedi le 12 courant, à 10 heures du matin à son magasin d'encan rue Conti, No. 19,

120 douzaines chapeaux paille d'Italie, pour hommes, apprêtés et assortis du No. 11 à 20, 15 caisses bran à mouches, liqueurs et une variété d'autres articles. 11 mars

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

Cargaison de l'Innocence, de Cette.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à 4 1/2 heures de l'après-midi, vis-à-vis l'Hôtel de la Monnaie, il sera vendu sans réserve, les marchandises suivantes, savoir

100 barriques vin rouge,
126 barils madère (imitation),
175 caisses vin muscat Frontignan,
30 do (couleur rose),
30 liqueurs assorties,
[illegible] Absynthe suisse,
[illegible] Pâte d'Italie,
[illegible] Raisins Malaga,
[illegible] Dents,
[illegible] milliers bouchons,
[illegible] damejeanes,
[illegible] anchois et poissons salaisons,
1 Jarres [illegible]
10 balles graines d'oiseaux,
26 do blanc d'Espagne,
3 caisses prunes,
Termes à la vente. 11 m

PAR R. S. SYKES.

IL sera vendu vendredi 11 du courant, à 4 1/2 heures P. M. au magasin, No. 45, rue des Magasins,

200 caisses citrons dernièrement reçues.

Conditions—Comptant.

PAR PHILLIPS, GUBERTRAND & Co.

Vente de syndics.

John Taylor vs. ses créanciers.

PAR ordre de l'honorable Charles Maurian, juge de la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il est ordonné que la vente des billets et escomptes dus au dit J. Taylor sera faite par eux à l'Arcade de Bank, le Lundi, mai

Un catalogue des billets et escomptes dus à cette vente sera donné le jour de la vente.

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ.

IL sera vendu samedi 12 mars 1842, à midi, à la Bourse St. Louis, rue St. Louis.

La négresse Nancy, âgée d'environ 36 ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et parfaitement garantie de tous vices et maladies. Depuis 6 ans dans le pays, avec son enfant, ses deux enfants d'environ 10 ans et Agnès, d'environ 7 ans.

Conditions, 1/3 comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 12 du courant, à la Bourse St. Louis, à midi, il sera vendu:

UN CINQUIEME INDIVIS DE LA SALLE DE BAL DE WASHINGTON.

Cet établissement a été loué pour cette année, $4,800, et nul doute qu'avec le temps, il donnera davantage.

Pour les conditions, qui sont avantageuses, au moment de la vente.

VENTE SANS LIMITES.

*Propriété améliorée au faubourg Tremé.*

PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, Jeudi 11 avril prochain, à midi, à la Bourse St. Louis, la propriété de valeur ci-après décrite, située dans la meilleure quartier du faubourg Tremé et levée adossé bâtiment, etc. savoir:

Un certain lot de terre No. 3, faubourg Tremé, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Villiere, Douane et Robertson, mesurant 56 pieds 10 pouces et 9 lignes de face à la rue Villiere, sur 120 pieds 11 pouces entre lignes parallèles, mesure anglaise, avec toutes les bâtisses et améliorations, consistant en une maison de maître construite en briques, avec cuisines également en briques dans la cour, la dite propriété situe à 15 minutes du pont.

Conditions—$1000 comptant, $1000 à six mois, $1000 à 12 mois, et le reste à 18 mois au dit crédit.

L'acte de vente en l'étude de C. Pollock, aux frais de l'acquéreur.

On pourra traiter à l'amiable avant le jour de la vente, et le plan peut être examiné à l'Auction Mart, rue du Camp.

7 mars—7,12,19,30,24,30,4,8,10,11,15.

[illegible]

Vente de chevaux, voitures, bestiaux &c. &c.

PAR J. A. BEARD & Co.

Aux écuries de Tattersalles, rue St. Charles, les mercredis et samedis, à 11 heures A. M. Les animaux devront être amenés la veille de la vente au soir.

Le livre d'entrées est tenu aux écuries et au bureau de la Bourse demain, rue du Camp. 26 fev—6m

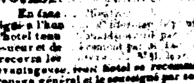

T. LONEY a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il continue à tenir son établissement à un propre compte comme par le passé, rue des Remparts, No. 145, qu'il loue des chevaux [illegible]

HOTEL DES VOYAGEURS.

[illegible]

Le soussigné a l'honneur [illegible] repris l'hôtel tenu [illegible] Par sa position avantageuse, cet hôtel se recommande toujours au patronage général et le soussigné par ses soins [illegible]

L'ouverture aura lieu du 15 au 20 courant. MICHEL DOUAIS.

HYDE & GOODRICH ont reçu un grand assortiment d'aiguilles à coudre, qu'ils offrent à vendre en gros et en détail. HYDE & GOODRICH, 15, Chartres.

60 Paniers de Champagne 1re qualité à vendre pour clore une consignation; 1 fute eau de vie [illegible] à vendre par A. LECOURT, 19 St. Charles.

CHANGE sur France à vendre par A LECOURT, 19 St. Charles.

FCO. DE LIZARDI & Co. tirent sur Paris et sur New York. Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1842. 36, rue Bienville

CHANGEMENT DE DOMICILE.

MME TRIDON, maîtresse sage-femme, reçue de la faculté de médecine de Paris, après y avoir remporté le 1er prix d'accouchement et de retour au pays par le jury médical de la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de vous prévenir qu'elle vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, encoignure Royale et Bourbon, et elle se recommande au traitement méthodique. Elle recevra chez elle [illegible] des maladies des dames [illegible]

[illegible]

CHANCE [illegible] barils vin de Rattowurs, 75 barils [illegible] barriques sel d'Epsom, 100 caisses couleurs, [illegible] huile de vitriol. A vendre à bas prix [illegible] JARVIS & ANDREWS, 30, Commune.

HUILE de baleine de toutes les descriptions, huile d'éléphant, blanc de baleine des meilleures marques, chandelles de suif, de la marque Nos 1 à 3, en boites de fer blanc, autres en caisses, en magasin, à vendre par 10 mars MARRON & DARLING, 40, Commune